

## **Mandat de Commissaire aux Comptes**

Marché de services – Catégorie 9 – Classification CPV : 79212300

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### **1. Identification du Pouvoir Adjudicateur**

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO.)

33, avenue Jean Jaurès – BP 812

97388 KOUROU Cedex

Téléphone : 05 94 32 10 34

Télécopie : 05 94 32 29 95

Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

Activités principales : construction et gestion de logements sociaux

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

### **2. Objet du Marché :**

Le marché a pour objet la nomination d'un Commissaire Aux Comptes (CAC) titulaire et d'un suppléant afin d'exercer la mission légale de commissariat aux comptes de la SIMKO.

### **3. Procédure de passation du marché**

Appel d'offres ouvert.

### **4. Lieu d'exécution :**

Siège de la S.IM.KO.

### **5. Durée du marché ou délai d'exécution en mois :**

Le marché sera conclu pour une durée de 72 mois à compter de la date d'attribution.

### **6. Division en lots : non**

### **7. Variantes : non**

### **8. Quantité ou étendue globale :**

Mission s'étalant sur 6 exercices comptables (exercices comptables 2022-2027).

### **9. Date prévisionnelle de début d'exécution des prestations : 2<sup>ème</sup> trimestre 2022**

### **10. Durée de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de remises des offres.

### **11. Modalités essentielles de financement – paiement**

Financement : fonds propres de la SIMKO

Paiement : 30 jours, par virement bancaire

Marché à prix global et forfaitaire

### **12. Conditions de participation**

La consultation est ouverte à des soumissionnaires se présentant seuls ou en groupement dans les conditions énoncées au règlement de la consultation; dans tous les cas, les compétences exigées sont obligatoires et devront être exprimées dans le dossier de candidature sous peine d'exclusion.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les documents décrits dans les documents de la consultation.

Capacité économique et financière : critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Capacité technique et professionnelle : critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française.

L'unité monétaire retenue par l'organisme qui passe le marché est l'euro (€).

Le délai d'engagement est de 120 jours.

### **13. Réception des offres**

Les offres doivent être transmises uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

### **14. Délai de remise des offres**

La date limite de réception des offres est fixée au **lundi 21 mars 2022 à 12h00**.

### **15. Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### **16. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs**

Le marché sera attribué à un groupement formé par le commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant.

Le candidat ne pourra pas faire intervenir un co-commissaire; seul le suppléant est admis.

Le soumissionnaire et son suppléant devront répondre aux obligations encadrant l'exercice de la profession et satisfaire aux critères d'indépendance y couramment appliqués.

### **17. Dossier de consultation**

Le dossier de consultation sera disponible gratuitement sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante : <http://simko973.e-marchespublics.com>

### **18. Renseignements d'ordre administratif et technique**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur.

### **19. Procédure de recours**

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal Judiciaire de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- référé précontractuel: recours possible avant la conclusion du contrat (articles 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile);

- référé contractuel: recours possible après la conclusion du contrat au plus tard au 31<sup>e</sup> jour suivant la publication de l'avis d'attribution. En l'absence de publication ou de notification du marché, le recours peut être formé jusqu'à l'expiration d'un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. (articles 11 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-3 du code de procédure civile).

## **20. Organes de publication**

- . JOUE
- . BOAMP n° 22-25359
- . Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>
- . Site internet [www.simko.fr](http://www.simko.fr)

## **21. Date d'envoi de l'avis à la publication**

Le vendredi 18 février 2022.